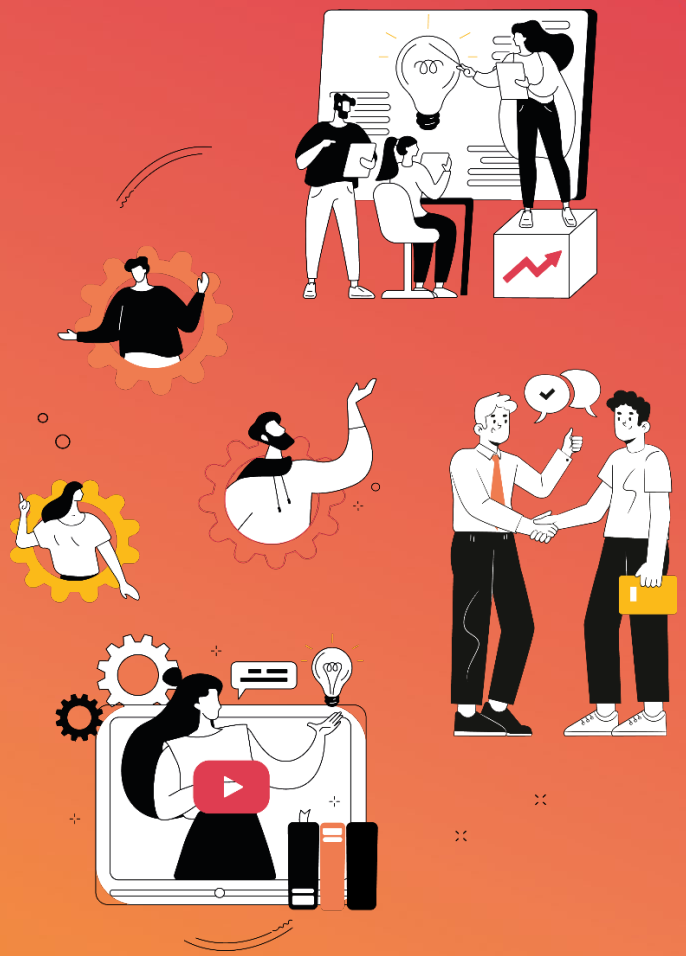
Centre de Gestion TARN



# Rendez-vous statut

## Élections professionnelles 2026

*Notre mission, accompagner les vôtres !*

# 💡 Guide pratique :
# Les bons réflexes pour accompagner les électeurs

🌐 https://cdg81.eklesio.fr

# 1. Accueillir et qualifier la demande

## Avant de répondre, identifier précisément le besoin de l'électeur.

### Connexion

- Identifiant / code défi introuvable
- Accès refusé
- Difficulté à se connecter.

### Compréhension du vote

- Ne sait pas où trouver son scrutin
- Consulter les candidatures
- Valider son bulletin.

### Données électeur

- Numéro d'agent
- Information personnelle qui semble incorrecte.

### Assistance technique

- Problème d'affichage
- Page bloquée ou incident qui persiste.

**Réflexe : écouter, reformuler, puis orienter vers le bon niveau d'aide.**

# 2. Expliquer le parcours de vote

| | | |
|---|---|---|
| 1 | **Se connecter** | Accéder au portail dédié et renseigner les éléments d'identification communiqués à l'électeur. |
| 2 | **Retrouver son scrutin** | Depuis le tableau de bord, sélectionner le scrutin ouvert auquel il est appelé à participer. |
| 3 | **Consulter les candidatures** | Afficher les listes et les documents associés avant de faire son choix. |
| 4 | **Choisir puis vérifier** | Sélectionner le bulletin, passer à l'étape suivante et vérifier le récapitulatif. |
| 5 | **Valider définitivement** | Confirmer l'envoi : une fois transmis, le bulletin ne peut plus être modifié. |

# 3. Accompagner dans le respect de la confidentialité

## Aider sans se substituer

- Guider l'électeur dans les étapes de connexion
- Le laisser saisir lui-même ses informations et réaliser son choix.

## Ne jamais demander son choix

- Ne pas regarder le bulletin choisi
- Ne pas commenter le choix exprimé
- Ne pas valider à la place de l'électeur.

## Le vote est personnel et secret :

- L'accompagnement porte sur l'accès et l'utilisation de la plateforme
- Jamais sur le contenu du vote.

# 4. Que faire selon la difficulté ?

## 💡 Guide pratique

### À chaque difficulté rencontrée, une solution adaptée

**Je n'arrive pas à me connecter**

Vérifier que l'électeur utilise le portail officiel et dispose des informations demandées. En cas de blocage, contacter l'assistance SLIB.

**Je n'ai pas mes identifiants**

Suivre la procédure de demande de réassort en ligne sur la page dédiée aux électeurs.

**Je ne sais pas où trouver les professions de foi**

Accompagner dans la navigation pour retrouver les listes de candidats et les documents disponibles sur la plateforme.

**Je ne sais pas comment valider mon vote**

Expliquer les étapes à l'écran, sans choisir ni valider le bulletin à la place de l'électeur. La décision et la validation lui appartiennent.

**Je n'ai pas accès à un ordinateur / je suis peu à l'aise**

Proposer, selon l'organisation retenue, un poste au CDG dans un espace garantissant la confidentialité, ou orienter vers France Services.

**La difficulté persiste**

Orienter vers l'assistance SLIB : 05 67 31 53 94, disponible 24 h/24 et 7 j/7 pendant la période de vote (du 3 au 10 décembre 2026).

**Notre rôle : guider et rassurer, sans jamais se substituer à l'électeur ni compromettre le secret du vote.**

# 5. Les ressources à mobiliser

## Les ressources à votre disposition

Pour vous accompagner dans le vote électronique

### Portail de vote

**cdg81.eklesio.fr**

Pour accéder à la plateforme de vote du CDG81.

### Guide électeur

- Guide pas-à-pas
- Ressort des identifiants

### Site du CDG81

Pages « Élections professionnelles 2026 » :

- À destination des employeurs
- À destination des électeurs

### Assistance SLIB

**05 67 31 53 94**

24 h/24 et 7 j/7 du 3 au 10 décembre 2026.

### Vidéo tutorielle

Disponible depuis la page dédiée du site du CDG81.

# 6. Faciliter l'accès au vote

## Faciliter l'accès au vote, en toute confidentialité

### Poste informatique au CDG81

Un ordinateur sera mis à disposition pendant la période de vote, dans le bureau mutualisé permettant à l'agent de voter seul.

### Poste informatique au sein des collectivités

Un ordinateur sera mis à disposition pendant la période de vote au sein de chaque collectivité affiliée.

### Maisons France Services

Orienter vers une structure France Services pour un accompagnement numérique de proximité, selon les possibilités locales.

### Respecter les horaires et le cadre

Ouverture du scrutin : le 3 décembre à 14 h

Fermeture du scrutin : le 10 décembre à 14 h

**L'électeur doit toujours pouvoir effectuer son vote seul, à l'abri des regards.**

# 7. Les listes de candidats déposées pour chaque scrutin

Centre de Gestion TARN

## CAP A

**COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE**

**CATÉGORIE A**

Listes déposées par les organisations syndicales

- CGT
- SNDGCT
- UNSA

Centre de Gestion TARN

## CAP B

**COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE**

**CATÉGORIE B**

Listes déposées par les organisations syndicales

- CFDT
- CGT
- FO
- UNSA

Centre de Gestion TARN

## CAP C

**COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE**

**CATÉGORIE C**

Listes déposées par les organisations syndicales

- CFDT
- CGT
- FAFPT
- FO
- UNSA

Centre de Gestion TARN

## CST

**COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL**

Listes déposées par les organisations syndicales

- CFDT
- CGT
- FO
- UNSA

Centre de Gestion TARN

## CCP

**COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE**

Listes déposées par les organisations syndicales

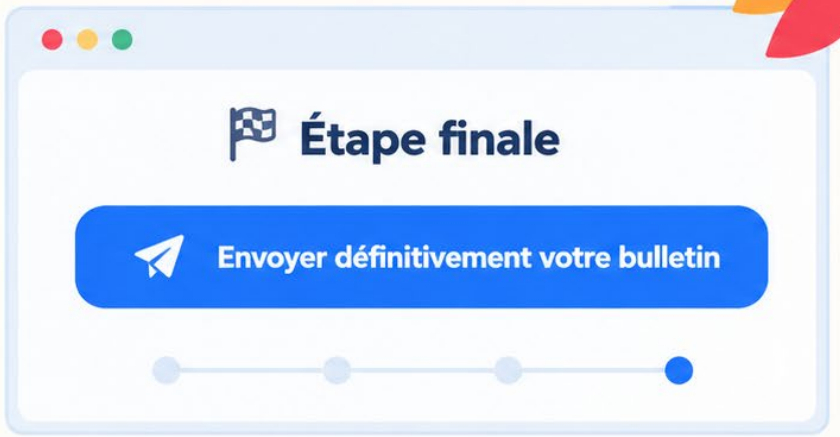
Aucune liste déposée

# 8. Conseiller après la validation du bulletin de vote

## Récépissé de vote

Après le vote, un récépissé est envoyé à l'adresse électronique de l'électeur.

Il atteste de l'enregistrement dans la liste d'émargement.




## Conseil à fournir aux agents :

- Conserver le récépissé
- Garder secrets l'empreinte numérique et le numéro de série.

Si l'électeur pense avoir fait une erreur après l'envoi définitif, rappeler que le bulletin ne peut plus être modifié.



# En résumé

## Fiche réflexe : les bons réflexes à retenir

- [ ]  J'identifie la nature de la demande avant de répondre.
- [ ]  Je m'appuie sur le guide électeur et les ressources mises à disposition.
- [ ]  J'accompagne l'agent et je n'effectue pas le vote à la place de l'agent.
- [ ]  Je protège le secret du vote et les informations de connexion.
- [ ]  J'oriente vers SLIB pour les difficultés techniques persistantes.
- [ ]  Je transmets au service « élections » les questions relatives aux données ou à la liste électorale.

# Des questions ?



# 💻 Présentation de la plateforme de vote

## 📹 Vidéo tutorielle

🌐 https://cdg81.eklesio.fr

# Notice d'information de vote

## 📋 Listes électorales actualisées à l'issue de la période de réclamation




**COURRIER AU DOMICILE**

Les agents figurant sur les listes électorales actualisées à l'issue de la période de réclamation recevront un courrier à leur domicile.

- Notice électeur
- Identifiants de vote électronique
- Informations pratiques pour voter

# Notice d'information de vote

Centre de Gestion TARN

CIVILITE PRENOM NOM
ADR1
ADR2
ADR3
CODE_POSTAL COMMUNE
PAYS

**VOS INFORMATIONS DE CONNEXION**

**IDENTIFIANT :**
IDENTIFIANT

**CODE SECRET :**
**À récupérer sur le site de vote**

*Ces codes sont strictement confidentiels, ils ne doivent pas être transmis à un tiers.*

**SITE DE VOTE :**
Rendez-vous sur le site de vote :

https://CDG81.eklesio.fr

Ou flashez ce QR code :

Paris, le 16 novembre 2026

Madame, Monsieur,

Nous vous invitons à participer aux élections des représentants du personnel de « nom de la collectivité » par internet.

- **Quand voter ?**

Vous pouvez voter en ligne du

3 décembre 2026 à 14 heures au 10 décembre 2026 à 14 heures.

- **Besoin d'aide ?**

Une assistance téléphonique est à votre disposition au :

**05 67 31 53 94**
*Appel et service gratuit, 24h/24h et 7j/7j pendant toute la durée du scrutin.*

Conscient de l'importance que constitue ce temps électif, nous savons compter sur votre participation.

Cordialement,

Sylvian CALS
Le Président du Centre de gestion du Tarn

Le traitement de vos données personnelles dans le cadre de ces élections est conforme à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 et au Règlement général sur la protection des données n°2016/679 du 27 avril 2016. Vos informations personnelles (nom, prénom, adresse, collège) font l'objet d'un traitement informatique destiné à organiser les opérations électorales. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification et d'effacement des données vous concernant, en vous adressant au responsable de traitement : Direction des Ressources Humaines.

## COMMENT VOTER PAR INTERNET ?

Le vote en ligne c'est simple, rapide et confidentiel

1



**1 - ACCÈS AU SITE DE VOTE**
Rendez-vous sur le site :
https://CDG81.eklesio.fr
Ou flashez le QR code ci-contre :

2



**2 - AUTHENTIFICATION**
**A/** Saisissez :
- **Votre identifiant votant au recto de ce courrier,**

**B/** Sélectionnez dans le menu déroulant
- **Votre année de naissance**
- **Votre département de naissance**

Cliquez sur le bouton

Se connecter

**Complétez vos données :**
**C/ Saisissez votre numéro de téléphone** (ligne professionnelle ou personnelle, fixe ou mobile)

Votre numéro de téléphone *

Cliquez de nouveau sur le bouton « **Se connecter** »
Votre **code secret à 6 chiffres** est envoyé sur le numéro que vous aurez renseigné.

**ACCÈS VOTANT**
Renseignez le code secret à 6 chiffres transmis sur votre téléphone.
Cliquez sur le bouton « **Se connecter** ».

3



**3 - CHOIX DE L'ÉLECTION & CONSULTATION DES LISTES**
Consultez :
- La liste des élections pour lesquelles vous devez voter.
- La liste électorale.
- Les listes de candidats.

4



**4 - COMMENT VOTER**
Lors de votre connexion au site de vote,
Cliquez sur le bouton « Voter »

Voter

**Consultez les professions de foi** pour chaque liste.
**Sélectionnez une liste et votez pour la liste entière**, ou **votez blanc.**

5



**5 - CONFIRMATION DU VOTE**
**Vérifiez votre bulletin** avant de confirmer votre vote.
Vous pouvez modifier votre vote.
**Validez définitivement votre vote** en cliquant sur **VOTER.**
Télécharger votre récépissé de vote.

**ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE**

**05 67 31 53 94**

*24h/24h et 7j/7j pendant toute la durée du scrutin, appel et service gratuit depuis la France Métropolitaine*

# Authentification de l'électeur

## Election FPT - CDG 81

Bienvenue sur la plateforme de vote de Election FPT - CDG 81.

**Le vote électronique sera ouvert du jeudi 3 décembre 2026 à 14:00 au jeudi 10 décembre 2026 à 14:00.**

Pour tout problème de connexion, vous pouvez contacter la cellule d'assistance de la société SLIB au 05 67 31 53 94 ou passer par le formulaire d'assistance.

Accès votant · Accès membre du bureau · Accès gestionnaire · Guide électeur
Plan du site · Accessibilité · Confidentialité · Transparence
Mentions légales

## Accès votant

* Champs obligatoires

Identifiant votant *

Saisissez l'identifiant votant qui vous a été transmis ainsi que votre date et votre département de naissance.

Date de naissance *

Année

Département de naissance *

Département de naissance

Se connecter

Vous avez un problème pour vous connecter ?

eklesio collecte et traite vos données dans l'unique but de vous permettre de voter de manière sécurisée. En savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits.

Une solution proposée par eklesio

# ⚠ Notice d'information de vote

Centre de Gestion TARN

## CCP

Attention

### Communication spécifique – Cas particulier

**Electeurs inscrits exclusivement sur la liste électorale de la CCP pour les scrutins gérés par le CDG81**

1. **Aucune liste de candidat** n'ayant été déposée pour la CCP.
2. Courrier envoyé aux électeurs :
   **Notice de vote et identifiants.**
3. **Pas de scrutin électronique :**
   absence de liste de candidats et PV de carence.
4. **Pas de vote à opérer.**
5. **10 décembre 2026 :**
   organisation du tirage au sort.

# Notice d'information de vote

## Listes électorales actualisées après la fin de la période de réclamation

### PAS DE COURRIER

Les modifications des listes électorales demandées par les collectivités après la période de réclamation ne donnent pas lieu à l'envoi automatique d'un courrier au domicile de l'agent.

### PROCÉDURE SPÉCIFIQUE

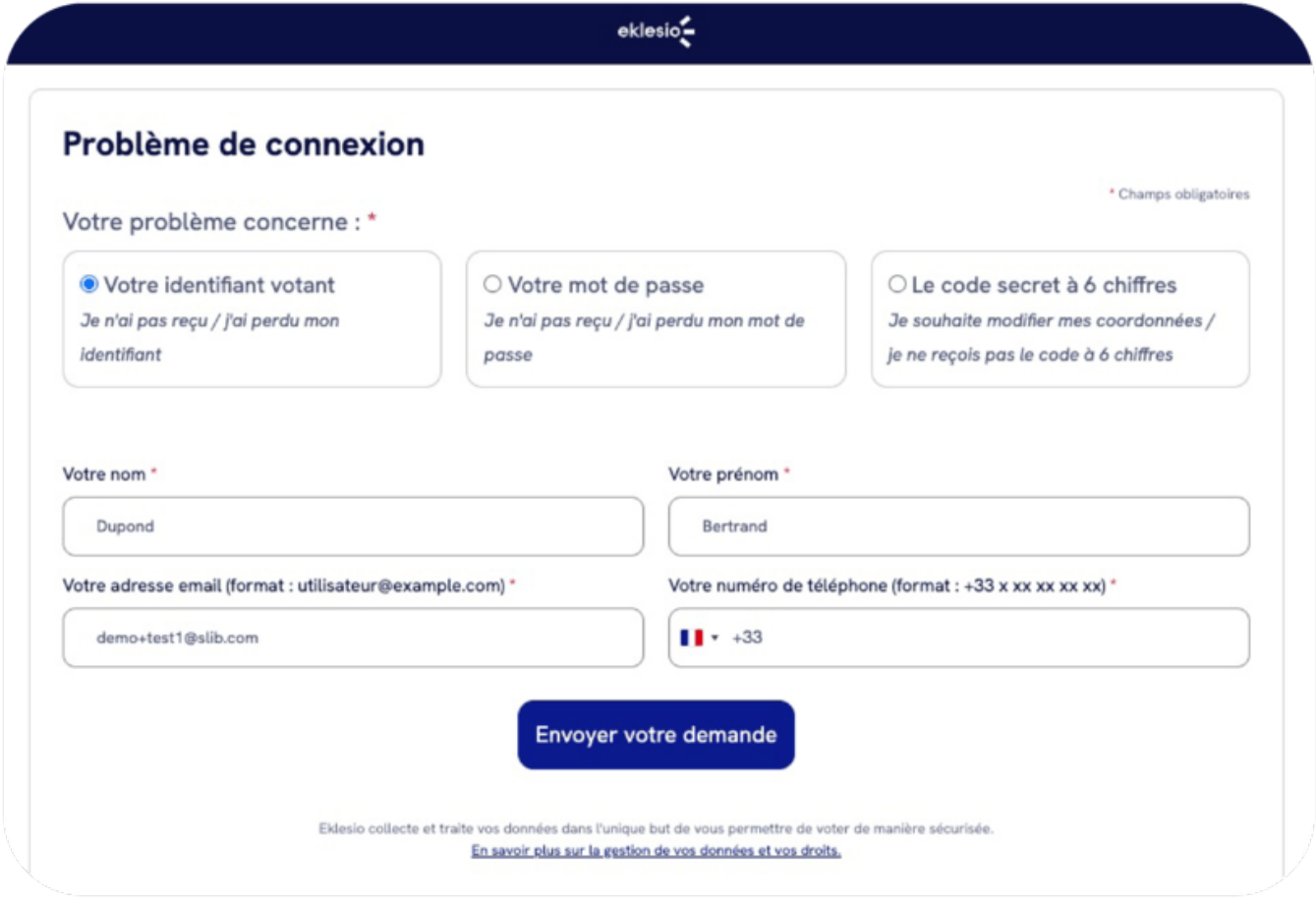
1. L'agent se connecte à la plateforme de vote : **cdg81.eklesio.fr**
2. Il demande un réassort de ses identifiants de vote électronique selon la procédure prévue.

**Bon réflexe :** informer individuellement les agents concernés et leur communiquer la démarche à suivre.

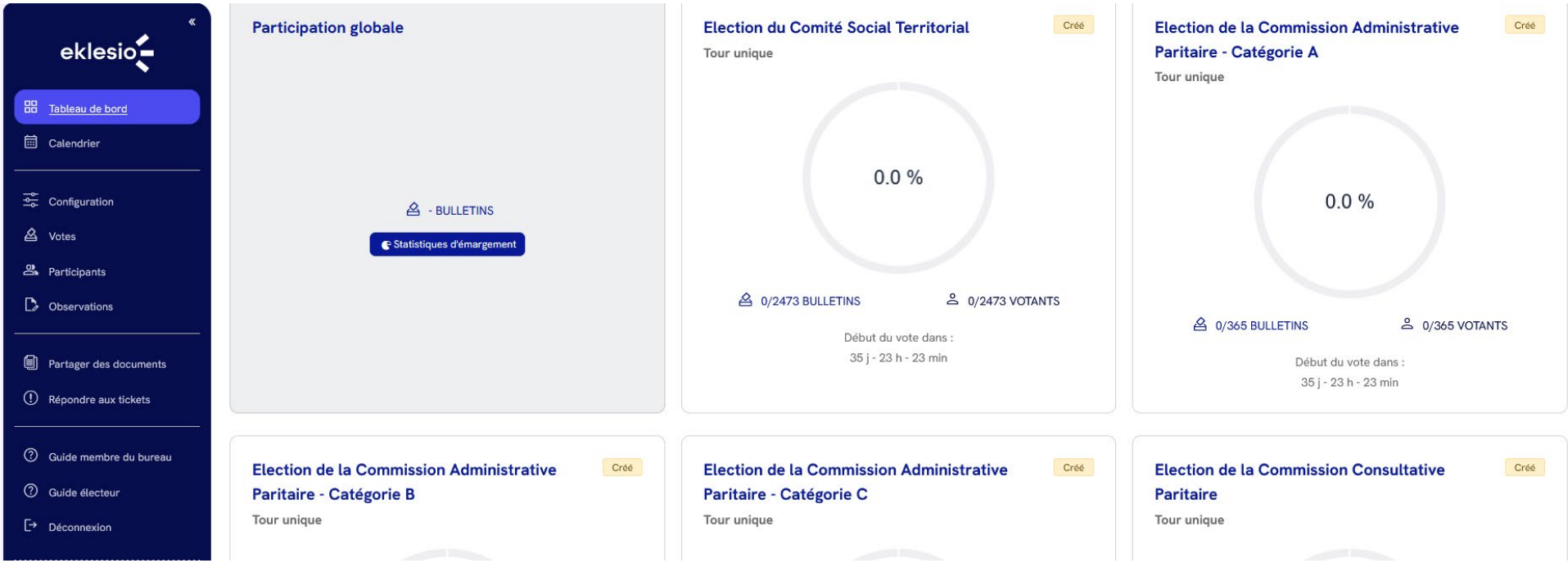
# Réassort des identifiants

## 🔐 Perte ou non-réception du matériel de vote

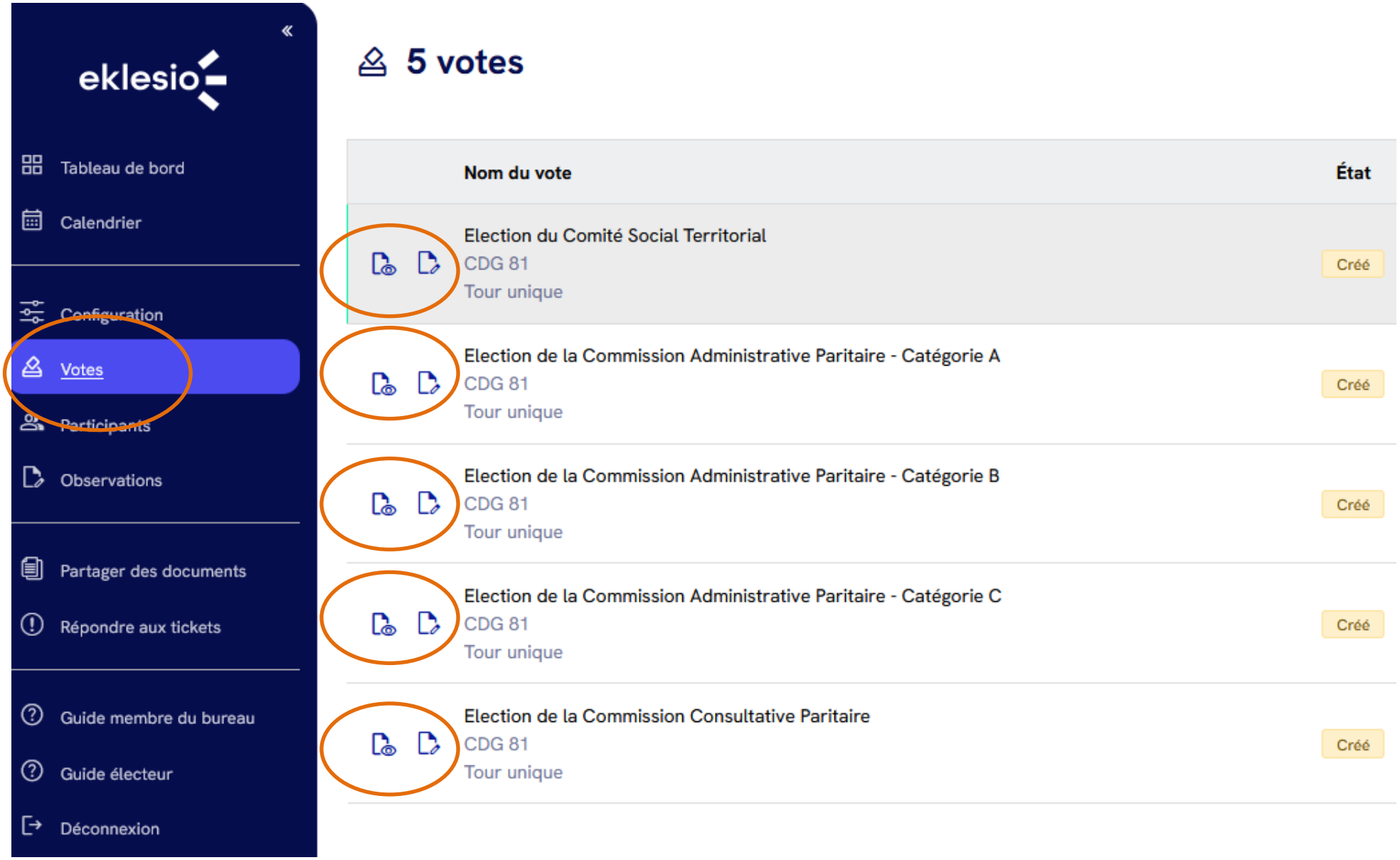
➡️L’électeur peut récupérer ses codes de vote en toute **autonomie** depuis le site de vote.



# Page d'accueil du site : tableau de bord



# Choix du scrutin : votes



# Choix de la liste

## Affichage des listes de candidats



# Choix de la liste

## Affichage de la profession de foi

Centre de Gestion TARN

### Election du Comité Social Territorial - Tour unique

Liste FO

Profession de foi (667 Ko)

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 : RAMOND JULIEN<br>*Technicien principal de 1er cl* | 2 : PRADEL FRÉDÉRIC<br>*Adjoint technique principal 2°cl* | 3 : BERNADOU VÉRONIQUE<br>*Adjoint technique principal 1er cl* | 4 : PEYRAS CLÉMENT<br>*Adjoint technique* |
| 5 : SOBREIRA SERGE<br>*Agent de maîtrise principal* | 6 : SEIXAS FABIENNE<br>*Adjoint technique principal 2°cl* | 7 : BIANAY ALEXANDRA<br>*Aide-soignante de classe normale* | 8 : VAYSSE VÉRONIQUE<br>*Adjoint administratif principal 1er cl* |
| 9 : CHAMOUX VÉRONIQUE<br>*Adjoint technique principal 1er cl* | 10 : ROUANET CHRISTOPHE<br>*Adjoint technique principal 1er cl* | 11 : REYNIER DAMIEN<br>*Adjoint technique principal 1er cl* | 12 : SEGUIER MYRIAM<br>*Adjoint technique* |
| 13 : EVRAD SYLVIE<br>*Adjoint technique* | 14 : BARDY VÉRONIQUE<br>*Agent de maîtrise* | 15 : PORTES FLORENCE<br>*Aide-soignante de classe supérieure* | 16 : CARRIZO CHANTAL<br>*Adjoint technique principal de 1er cl* |
| 17 : MINUT CINDY<br>*ATSEM principal 2°cl* | 18 : GEISLER SYLVIE<br>*Adjoint technique principal 2°cl* | 19 : MAURY VÉRONIQUE<br>*Adjoint de maîtrise principal* | 20 : VERDIER MYRIAM<br>*Rédacteur principal 1er cl* |

Sélectionner cette liste

### Votre bulletin

Liste FO

1 : RAMOND JULIEN (Technicien principal de 1er cl)
2 : PRADEL FRÉDÉRIC (Adjoint technique principal 2°cl)
3 : BERNADOU VÉRONIQUE (Adjoint technique principal 1er cl)
4 : PEYRAS CLÉMENT (Adjoint technique)
5 : SOBREIRA SERGE (Agent de maîtrise principal)
6 : SEIXAS FABIENNE (Adjoint technique principal 2°cl)
7 : BIANAY ALEXANDRA (Aide soignante de classe normale)
8 : VAYSSE VÉRONIQUE (Adjoint administratif principal 1er cl)
9 : CHAMOUX VÉRONIQUE (Adjoint technique principal 1er cl)
10 : ROUANET CHRISTOPHE (Adjoint technique principal 1er cl)
11 : REYNIER DAMIEN (Adjoint technique principal 1er cl)
12 : SEGUIER MYRIAM (Adjoint technique)
13 : EVRAD SYLVIE (Adjoint technique)
14 : BARDY VÉRONIQUE (Agent de maîtrise)
15 : PORTES FLORENCE (Aide soignante de classe supérieure)
16 : CARRIZO CHANTAL (Adjoint technique principal de 1er cl)
17 : MINUT CINDY (ATSEM principal 2°cl)
18 : GEISLER SYLVIE (Adjoint technique principal 2°cl)
19 : MAURY VÉRONIQUE (Adjoint de maîtrise principal)
20 : VERDIER MYRIAM (Rédacteur principal 1er cl)

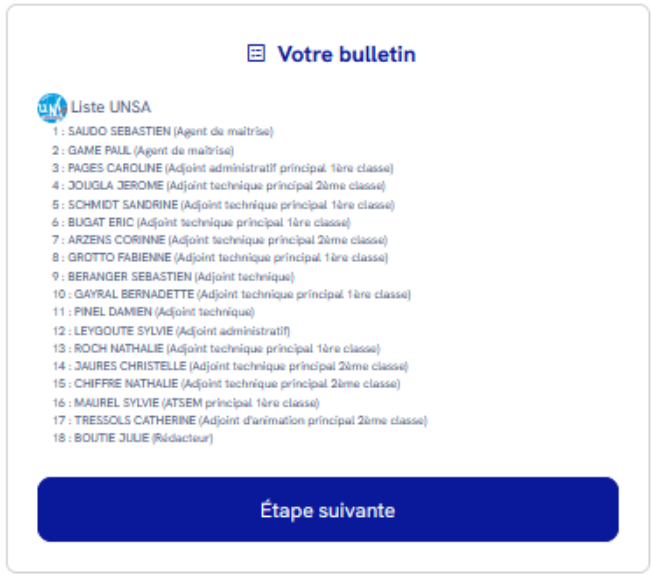
Étape suivante

# Choix de la liste

## Affichage de la profession de foi

Veuillez cliquer sur une des candidatures pour pouvoir la sélectionner.
Une fois votre choix effectué, vous pouvez cliquer sur le bouton ***Étape suivante*** pour accéder à une page de confirmation.



# Choix de la liste

## Affichage de la profession de foi

Centre de Gestion TARN

**Élection du Comité Social Territorial - Tour unique**

**Cfdt: Liste CFDT**

Profession de foi (541 Ko)

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 : PRADALIE PIERRE-MARIE<br>*BRIGADIER CHEF PRINCIPAL* | 2 : VALIERE SEBASTIEN<br>*AGENT DE MAITRISE P* | 3 : MATHIEU BOUSQUET OPHELIE<br>*REDACTEUR* | 4 : BEC MARIE-PIERRE<br>*INFIRMIERE CLASSE SUPERIEUR* |
| 5 : FALIERES SOLENE<br>*ATSEM P2CL* | 6 : CORTESI NATHALIE<br>*ATTACHE* | 7 : WIEDEMANN AURELIEN<br>*ADJ TECHNIQUE* | 8 : GREGOIRE FREDERIC<br>*BRIGADIER CHEF PRINCIPAL* |
| 9 : CARAYON LAETITIA<br>*PSYCHOLOGUE* | 10 : ESCUDIE RICHARD<br>*ADJ TECHNIQUE PRINCIPAL 1CL* | 11 : DELSOL GUY<br>*ADJ TECH TERRITORIAL* | 12 : BOUNY SYLVIE<br>*ATSEM P1CL* |
| 13 : BONNET SYLVIE<br>*ADJ TECHNIQUE P1CL* | 14 : MAGOGA ROSINE<br>*ATSEM P1CL* | 15 : CAMBOUE-BEL PASCALE<br>*INFIRMIERE CL SUP* | 16 : GONZALEZ OUMKALTOUM<br>*ADJ ANIMATION PRINCIPAL 2CL* |
| 17 : BONNET LAURENCE<br>*ATSEM P1CL* | 18 : GIRONIS ELISABETH<br>*ATSEM P1CL* | 19 : BARDOU ADELINE<br>*ADJ TECHNIQUE* | 20 : GALDO ADELAIDE<br>*ATSEM P1CL* |

Sélectionner cette liste

**Votre bulletin**

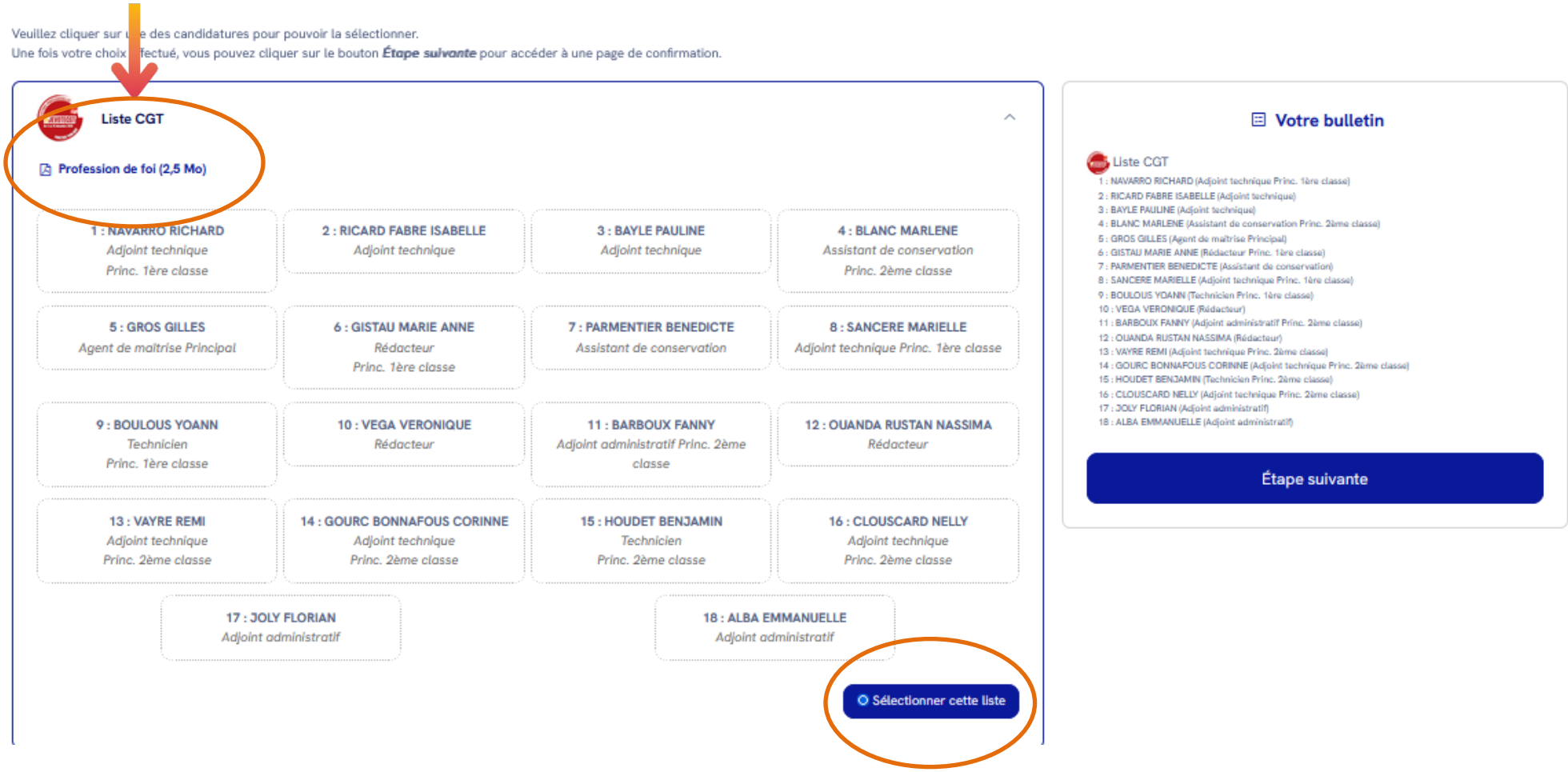
Cfdt Liste CFDT

1 : PRADALIE PIERRE MARIE (BRIGADIER CHEF PRINCIPAL)
2 : VALIERE SEBASTIEN (AGENT DE MAITRISE P)
3 : MATHIEU BOUSQUET OPHELIE (REDACTEUR)
4 : BEC MARIE PIERRE (INFIRMIERE CLASSE SUPERIEUR)
5 : FALIERES SOLENE (ATSEM P2CL)
6 : CORTESI NATHALIE (ATTACHE)
7 : WIEDEMANN AURELIEN (ADJ TECHNIQUE)
8 : GREGOIRE FREDERIC (BRIGADIER CHEF PRINCIPAL)
9 : CARAYON LAETITIA (PSYCHOLOGUE)
10 : ESCUDIE RICHARD (ADJ TECHNIQUE PRINCIPAL 1CL)
11 : DELSOL GUY (ADJ TECH TERRITORIAL)
12 : BOUNY SYLVIE (ATSEM P1CL)
13 : BONNET SYLVIE (ADJ TECHNIQUE P1CL)
14 : MAGOGA ROSINE (ATSEM P1CL)
15 : CAMBOUE BEL PASCALE (INFIRMIERE CL SUP)
16 : GONZALEZ OUMKALTOUM (ADJ ANIMATION PRINCIPAL 2CL)
17 : BONNET LAURENCE (ATSEM P1CL)
18 : GIRONIS ELISABETH (ATSEM P1CL)
19 : BARDOU ADELINE (ADJ TECHNIQUE)
20 : GALDO ADELAIDE (ATSEM P1CL)

Étape suivante

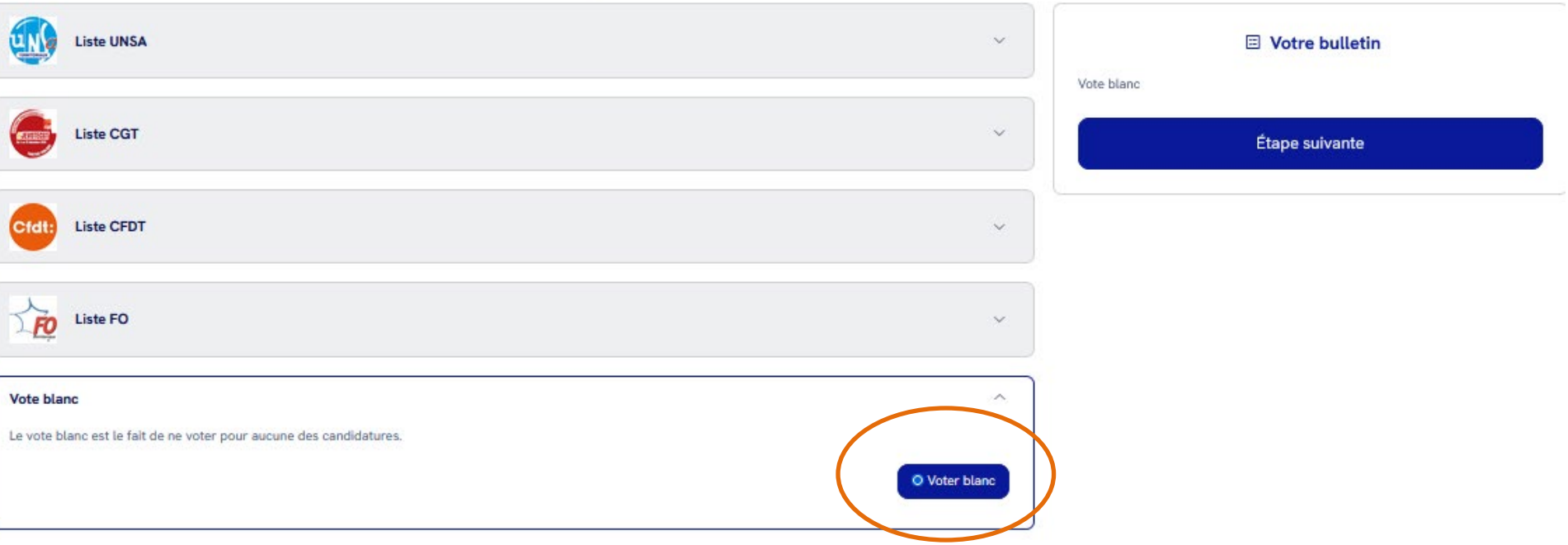
# Choix de la liste

## Affichage de la profession de foi

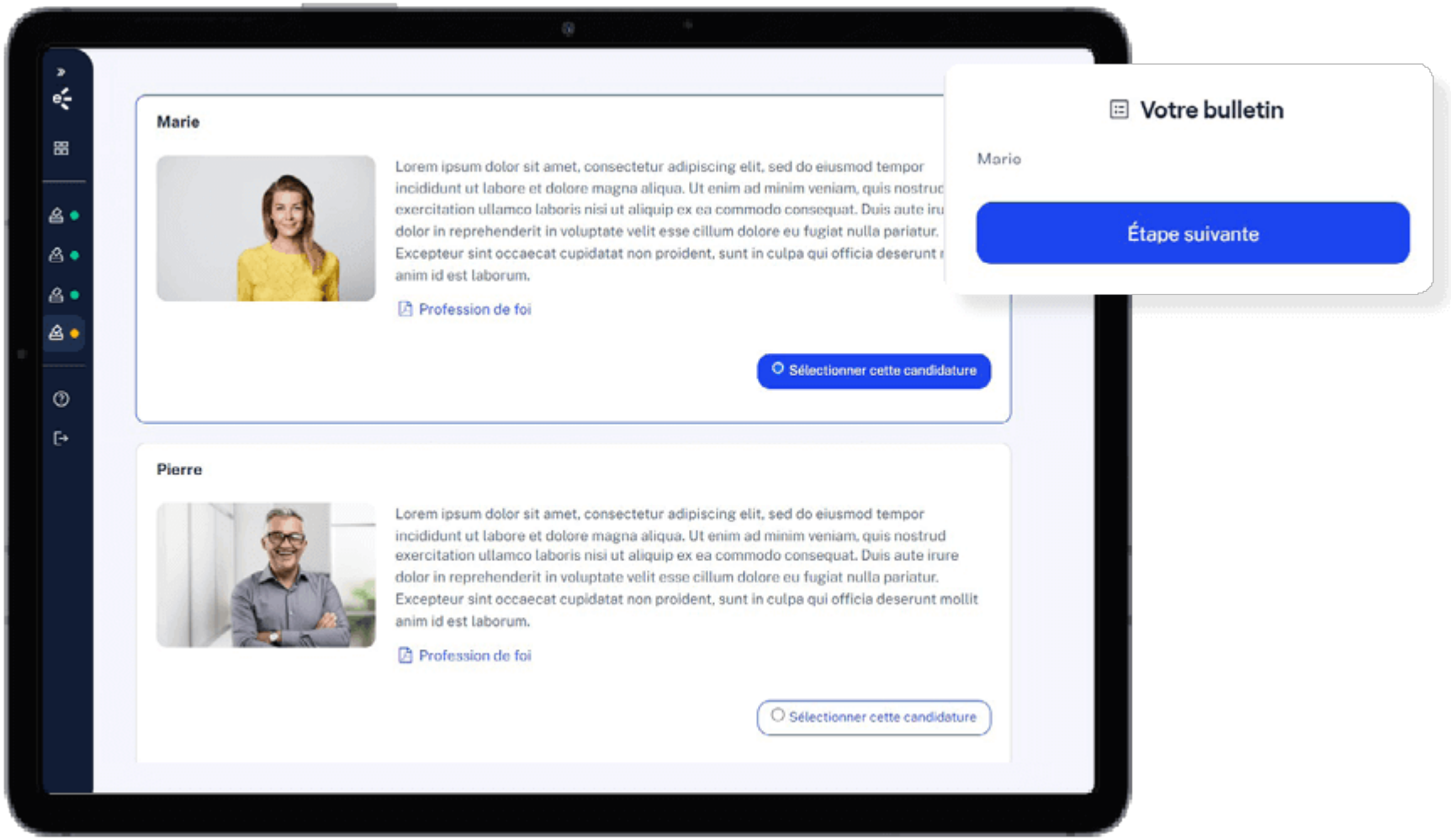


# Choix de la liste

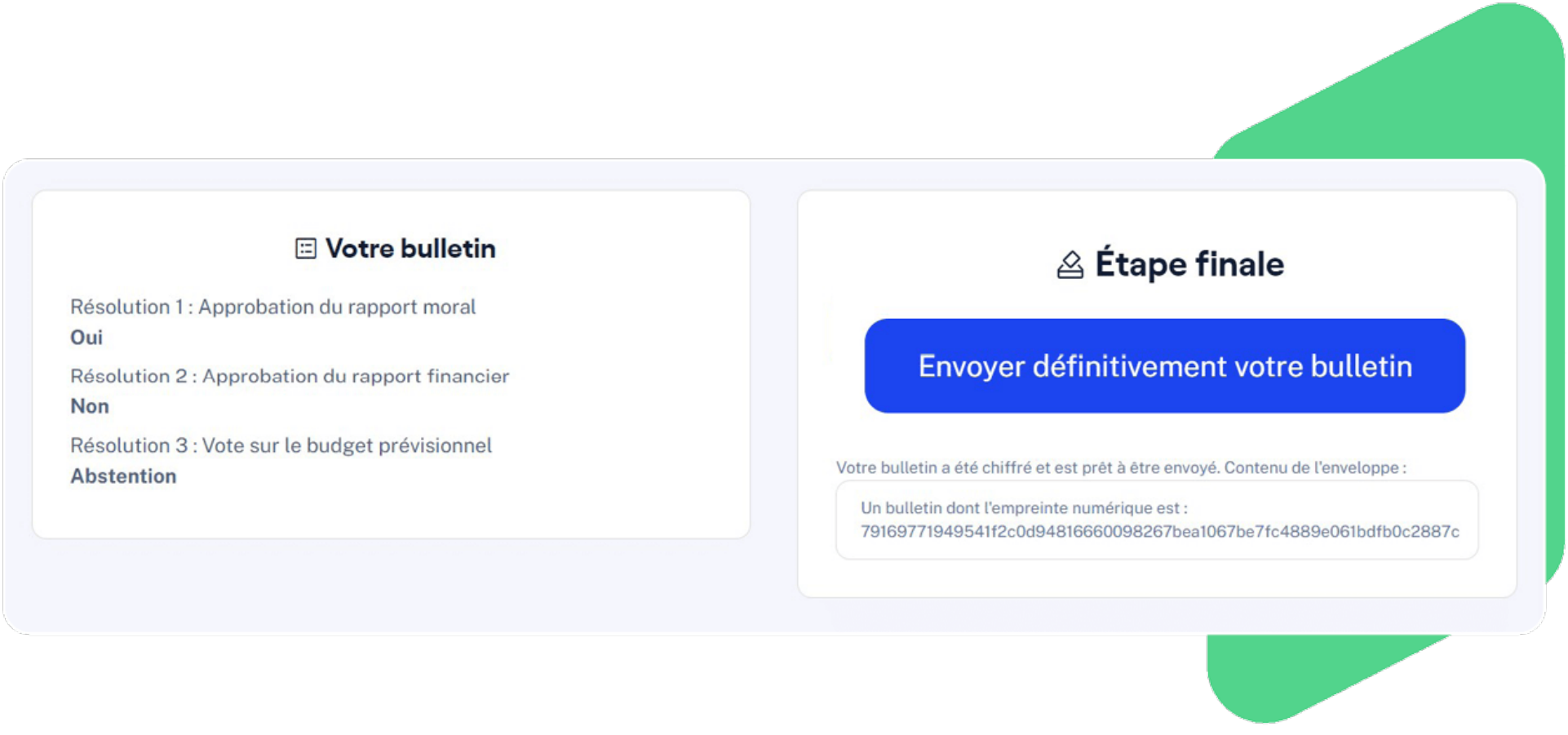
Veuillez cliquer sur une des candidatures pour pouvoir la sélectionner.
Une fois votre choix effectué, vous pouvez cliquer sur le bouton ***Étape suivante*** pour accéder à une page de confirmation.



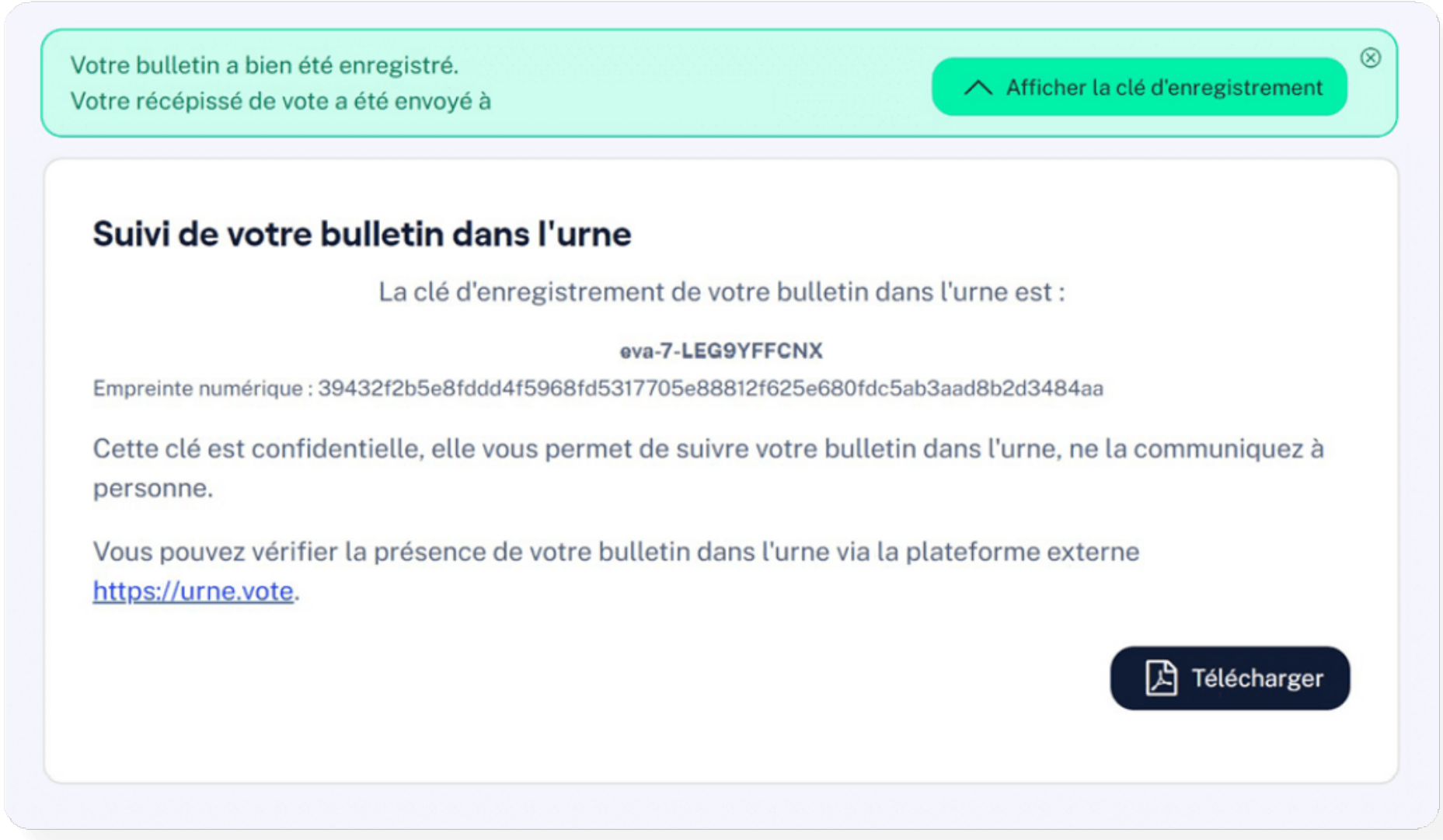
# Choix de la liste



# Confirmation du bulletin



# Accusé de réception



# La communication pendant les élections : les règles à connaître

À l'approche des élections professionnelles, les collectivités doivent faciliter l'exercice du droit syndical et permettre aux organisations syndicales de communiquer auprès des agents, dans le respect des règles applicables et du bon fonctionnement des services.

## 1 Affichage

**Panneaux**
à disposition des syndicats

## 2 Distribution

**Sous conditions**

## 3 Réunions syndicales

**12 h/an**
+ 1 h en période électorale

## 4 Outils numériques

**Accès facilité**
pendant la campagne

## 5 Attention : fin de la propagande électorale

**Silence électoral :**
**Interdiction totale de propagande dès l'ouverture du scrutin (le 3 décembre 2026) jusqu'à sa clôture**

**Dates clés à retenir**

- **22 octobre – 2 décembre 2026** — Réunions spéciales d'information
- **3 décembre 2026 à 14 h** — Ouverture du scrutin
- **10 décembre 2026 à 14 h** — Clôture du scrutin

# La communication pendant les élections : les règles à connaître

## Communication pendant le scrutin : ce qu'il faut savoir

**Période du scrutin :**
**du 3 décembre 2026 à 14 h**
**au 10 décembre 2026 à 14 h**

### 1. Communications autorisées

Pendant toute la période du vote, les communications institutionnelles peuvent être maintenues, dès lors qu'elles restent **neutres et strictement informatives.**

**Sont notamment autorisés :**

- Les rappels des dates et horaires du scrutin
- Le lien vers la plateforme de vote électronique
- Les informations relatives aux modalités de connexion et d'authentification
- Les coordonnées de la cellule d'assistance et des ressources d'aide au vote
- Les informations pratiques pour accéder à un ordinateur pour voter
- Les informations relatives au déroulement matériel du scrutin

**Taux de participation :**
Le taux de participation peut être communiqué à titre informatif pendant le scrutin, sans accès aux données individuelles de vote.

### 2. Communications interdites



**Pendant toute la période d'ouverture du scrutin,** il convient de **proscrire :**

- La distribution ou la diffusion de nouveaux tracts et documents de propagande électorale
- Les courriels, messages ou publications pour promouvoir une organisation syndicale
- Les appels à voter pour une liste déterminée
- Les relances comportant un argumentaire électoral
- Le relais institutionnel de messages syndicaux

Les professions de foi et candidatures déjà mises à disposition avant le scrutin peuvent rester accessibles, sans nouvelle diffusion.

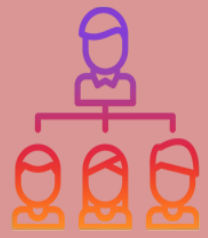
### 3. Rappels réglementaires

CGFP, articles R. 211-532 et R. 211-533 | FAQ 2026 de la DGCL

**Consigne pratique**

Du 3 au 10 décembre 2026, maintenez les communications nécessaires **à l'information et à l'assistance des électeurs, et suspendez toute nouvelle diffusion de propagande électorale.**

# L'accompagnement proposé par le CDG81



Une équipe dédiée



Des rencontres (RDV statut, clubs experts)



Des ressources (calendrier, guides, fiches etc…)

## ⚠️ Ressources

- 💡 Support de présentation
- 💡 Note de la DGCL + annexes (calendrier, modèles…)
- 💡 Calendrier
- 💡 Simulateur de calcul répartition H / F
- 💡 Guides de l'ANDCDG + annexes
- 💡 Kit de communication de la DGAFP
- 💡 Page dédiée aux élections professionnelles collectivités + Agent

**www.cdg81.fr**
**Rubrique : Elections professionnelles 2026**

# Des questions ?



# Merci de votre attention !



Céline GUIRAUD
elections@cdg81.fr
05.63.60.16.63

**www.cdg81.fr**

*Notre mission, accompagner les vôtres !*